



La pandémie de COVID-19 est l'occasion de repenser la mobilité humaine

Genève, le 3 juin 2020

Aujourd'hui, le Secrétaire général a souligné que seules des réponses de santé publique et un relèvement total de *tous*, sans exclusive, permettront de venir à bout de la crise de COVID-19 dans le monde. Le Réseau des Nations Unies sur les migrations accueille avec satisfaction les orientations générales du Secrétaire général sur la [COVID-19 et les migrants](#), qui présentent des enseignements clés tirés de la pandémie pouvant guider nos efforts en vue de promouvoir une mobilité sûre et inclusive. Personne ne sera à l'abri de la pandémie tant que nous ne le serons pas tous.

Partout dans le monde, la COVID-19 est une source de difficultés considérables pour des personnes. Les restrictions à la mobilité humaine exposent de nombreux migrants à de grands risques, ont des incidences sur leurs droits de l'homme et leur bien-être, entravent notre riposte collective à la pandémie et risquent de compromettre notre capacité à parvenir à un relèvement sans faire de laissés-pour-compte. Cependant, cette situation est aussi l'occasion pour nous de réinventer un mode de gouvernance des migrations plus humain et plus efficace, dès à présent et après la crise.

Du fait de la fermeture des frontières et des restrictions de mobilité, des femmes, des hommes, des filles et des garçons se trouvent piégés dans des situations précaires. Des migrants sont renvoyés de force, restent bloqués en transit, sont privés d'aide en raison de restrictions d'accès au territoire, et sont placés en détention – simplement à cause de leur statut migratoire – malgré les risques énormes que cela pose pour leur santé. Dans les interventions mises en œuvre face à la pandémie de COVID-19, les migrants ont fourni une main-d'œuvre essentielle dans de nombreux secteurs - santé, transports, construction et agriculture – en particulier les femmes migrantes, qui assument des responsabilités importantes en matière de garde et de soins. Pourtant, les migrants sont souvent exclus des systèmes de protection sanitaire et socioéconomique, et contraints de travailler dans des conditions extrêmement précaires, informelles et non protégées. Ce sont là des violations des droits de l'homme fondamentaux autant que des entraves aux efforts collectifs visant à lutter contre le virus et à l'éradiquer.

Le Réseau invite instamment la communauté internationale à donner suite sans délai aux recommandations précitées du Secrétaire général, en s'appuyant sur le [Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#), une pièce maîtresse de la coordination et de la coopération internationales en matière de migration. Ce cadre multilatéral d'importance historique reconnaît qu'un partage des responsabilités et des solutions innovantes sont essentiels pour relever les défis de la migration et en saisir les chances. Comme pour la lutte contre la COVID-19, il s'agit d'une tâche à laquelle aucun pays ne peut s'atteler seul.

Le Pacte mondial sur les migrations propose des mesures concrètes pour relever les défis sans précédent de la migration, qui sont aujourd'hui aggravés par la pandémie. Il s'agit notamment d'engagements pris par les États pour garantir à tous les migrants, quel que soit leur statut, un accès aux services essentiels et pour forger une image plus humaine et plus constructive des migrants et de la migration. Le Pacte souligne la nécessité de faire en sorte que les migrants puissent effectivement apporter une contribution à leur pays de destination, et être dédommagés de ces efforts sans discrimination. Il énonce des mesures à prendre par les États pour développer et diversifier les voies de migration régulières et mettre en œuvre les engagements visant à faciliter des retours en toute sécurité et dans la dignité ; à recourir à la rétention administrative uniquement en dernier ressort et à mettre fin à la détention des enfants et des familles ; et à garantir des transferts de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux.

Le Secrétaire général a réaffirmé qu'un relèvement effectif au lendemain de la pandémie de COVID-19 exige une action à l'échelle nationale et mondiale sans exclusive, afin de tenir la promesse du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de ne pas faire de laissés-pour-compte. De nombreux États montrent la voie en mettant en œuvre leurs engagements pris au titre du Pacte mondial sur les migrations et en prenant des mesures pour réduire les vulnérabilités des migrants dans le contexte de la COVID-19. Ces mesures consistent notamment à régulariser les migrants, à prolonger les permis de séjour et de travail, à garantir l'accès aux services de santé et à une protection sociale de base et à libérer les immigrants détenus au profit d'alternatives à base communautaire.

Le Réseau engage tous les gouvernements à suivre leur exemple. Il a appelé à [prendre des mesures pour lutter contre la montée de la xénophobie](#), à [décréter un moratoire sur le recours à la détention d'immigrants](#), ainsi qu'à [suspendre les retours forcés](#) et à améliorer l'accès des migrants aux services dans le cadre des réponses à la COVID-19. Le Réseau prêtera son concours aux gouvernements pour transposer et renforcer les pratiques prometteuses qui ont émergé durant la crise – en promouvant et en facilitant des mesures conjointes, en partageant les enseignements tirés par des acteurs sur le terrain, et en aidant les États à mettre en œuvre le Pacte mondial sur les migrations à l'échelle nationale de façon à faire face à la pandémie.

Nous devons, ensemble, trouver des solutions qui reconnaissent la protection des droits de toutes les personnes – qui qu'elles soient – à la fois comme une obligation et comme un bien social, qui ne laissent aucun « travailleur essentiel » dépourvu de documents et privé de droits légitimes, qui s'opposent à la peur et à la xénophobie plutôt qu'elles ne les attisent, et qui reconnaissent et valorisent la contribution essentielle que les migrants apportent à nos sociétés. Le Secrétaire général nous a rappelé que l'exclusion des migrants est la raison même pour laquelle ils comptent aujourd'hui parmi les plus vulnérables à la pandémie. L'inclusion portera du fruit. Elle seule permettra de nous relever de cette crise et de venir à bout de la COVID-19.

Les médias sont invités à adresser leurs demandes de renseignements à :

DAES

Helen Rosengren
rosengrenh@un.org

OIT

Adam Bowers
Chargé de planification et de coordination de la communication
+41 (0)22 799 63 48
newsroom@ilo.org

OIM

Safa Msehli
OIM Genève
+41 79 403 5526
smsehli@iom.int

HCDC

Rupert Colville
Porte-parole/Responsable des relations avec les médias
+41 22 917 9767
rcolville@ohchr.org

PNUD

Michelle Alves de Lima

Spécialiste de la communication, Bureau des Crises

+1 (917) 515-2615

michelle.alvesdelima@undp.org

HCR

Charlie Yaxley

+41 795 808 702

yaxley@unhcr.org

UNICEF

Christopher Tidey

Spécialiste de la communication

+1 917 340 3017

ctidey@unicef.org

ONU DC

Sonya Yee

Rédactrice de discours et porte-parole de la Directrice exécutive

Tél. : (+43) 1 26060-4990

sonya.yee@un.org

OMS

Tarik JASAREVIC

jasarevict@who.int